

Le Burundi pourrait devenir exportateur du riz à l'horizon 2020

@rib News, 24/11/2012 – Source Xinhua Le Burundi pourrait devenir exportateur du riz à l'horizon 2020 grâce à la Stratégie nationale de développement de la filière riz au Burundi (SNDR-B), a déclaré Jean-Jacques Pesquet, ingénieur agroéconomiste et consultant international, qui présentait cette stratégie vendredi à Bujumbura. Selon M. Pesquet, la SNDR-B a comme objectif l'amélioration de la productivité et la production du riz, la réduction des importations, l'amélioration des revenus des riziculteurs et l'exportation du surplus dans les pays voisins. Avec cette stratégie, la production du riz blanchi, estimée à 69.000 tonnes en 2012, pourrait atteindre 135.000 tonnes en 2015 et 169.000 tonnes en 2020, a-t-il estimé. Le Burundi importe actuellement 10.000 tonnes de riz blanchi, alors que la situation pourrait changer radicalement à l'horizon 2020, puisque à cette échéance, les prévisions dotent le pays d'une capacité pour exporter 52.000 tonnes dans la sous-région africaine des Grands Lacs et de la Communauté de l'Afrique de l'est-africaine (East African Community - EAC), avec une consommation interne de 117.000 tonnes. Le budget global de la mise en œuvre de la SNDR-B est estimé à 315.141.000 dollars dont un montant de 199.168.000 dollars restant à mobiliser, a déclaré M. Pesquet. Cependant, a-t-il fait remarquer, la filière riz au Burundi reste confrontée actuellement à de gros défis, comme la faible productivité dans les marais, la faible capacité de production de semences, l'absence de garantie pour la qualité, une utilisation insuffisante d'intrants de qualité, des structures foncières contraignantes, une faible organisation des producteurs, une collecte et le stockage peu organisés ainsi qu'une transformation avec des unités artisanales. Toutefois, a-t-il noté, le Burundi regorge de potentialités pour la culture du riz. Il s'agit notamment d'un potentiel important de terres arables, une existence de variétés de plaine et de marais à haut rendement, une rentabilité de la production rizicole et des prix rémunérateurs.